

Invitation à participer à l'étude scientifique :

BMH- PFAS

Biomonitoring humain spécifique aux PFAS

Zone du Feeder du Hainaut

Information pour les adolescents de 12 à 14 ans

Pourquoi participer à une étude scientifique ?

Avant de décider si tu veux participer à cette étude, nous allons t'expliquer pourquoi elle est réalisée et comment elle se déroule.

Si tu as des questions ou des doutes, n'hésite pas à nous contacter par mail ou téléphone (nos coordonnées sont à la fin du document).

Sache aussi que ta participation est 100 % volontaire. Tu peux te désinscrire à tout moment, sans avoir à donner d'explication.

En quoi consiste cette étude, quels sont les objectifs ?

Cette étude de biomonitoring concerne les personnes qui ont bu de l'eau du robinet provenant du Feeder du Hainaut (une conduite d'eau de Vivaqua qui alimente Bruxelles). Cette eau contenait une quantité de PFAS trop élevée par rapport à la future limite de 100 nanogrammes par litre.

Trois catégories d'âge seront étudiées : **12-19 ans**, **20-39 ans** et **40-59 ans**.

Pour l'ensemble de la zone d'étude « Feeder du Hainaut », nous recherchons 2700 participants, dont 900 adolescents.

L'objectif est de voir si les personnes qui ont bu cette eau ont plus de PFAS dans leur corps que les autres habitants de Wallonie, et si cela pourrait poser un risque pour leur santé.

Cependant, l'eau de boisson n'est pas la seule source de PFAS. C'est pourquoi nous allons aussi étudier si certaines habitudes de vie (comme l'alimentation) influencent la quantité de ces substances dans le corps. Ces informations nous aideront à mieux comprendre comment limiter les risques liés aux PFAS.

Si tu participes, tu pourras connaître la quantité de PFAS dans ton sang. En plus, ton aide sera précieuse pour améliorer la prévention et protéger la santé des habitants.

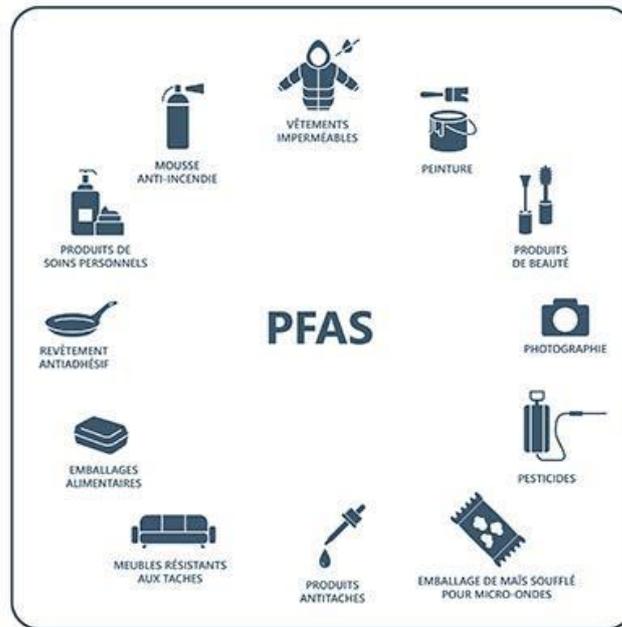
Qu'est-ce que les PFAS ? Où les retrouve-t-on ?

Les PFAS sont des substances que l'on retrouve dans de nombreux objets du quotidien, comme :

- les poêles antiadhésives
- les emballages alimentaires (comme les cartons à pizza ou les boîtes à burgers)
- les produits de beauté (crèmes pour le visage, maquillage, etc.)
- etc..

On les utilise aussi dans certains secteurs industriels, notamment dans les mousses anti-incendie, qui servent à éteindre les feux sur les bases militaires, dans les aéroports ou lors des entraînements des pompiers.

Le problème, c'est que les PFAS restent très longtemps dans la nature et peuvent s'accumuler dans notre corps au fil du temps. C'est pour cela qu'on les appelle aussi "les polluants éternels".



Qui est concerné par cette étude ?

Tu peux participer à ce biomonitoring si :

- Tu vis dans la zone ayant été alimentée par de l'eau de consommation provenant du Feeder du Hainaut. Les communes ou parties de communes concernées sont : **Braine-l'Alleud, Braine-le-Château, Braine-le-Comte, Ecaussinnes, Ittre, Seneffe, Soignies, Tubize et Waterloo.**
- Tu as **plus de 12 ans...** mais moins que 59 ans ☺.

Nous devons peut-être faire une sélection parmi toutes les personnes qui seront inscrites, pour avoir un échantillon représentatif de la population, c'est-à-dire avoir, si possible, autant de filles que de garçons, de tous les âges, de toutes les communes. L'équipe en charge de l'étude ne peut donc pas garantir que toutes les personnes inscrites soient retenues pour participer.

Qu'implique ta participation ?

Ta participation consistera à :

- accepter qu'un échantillon de ton sang soit prélevé par un.e infirmier.e (prise de sang) ;
- répondre à un questionnaire, avec tes parents, reprenant des questions relatives à ton alimentation, ton mode de vie ...;
- donner ton accord et celui de tes parents pour que les résultats des analyses de sang et les réponses du questionnaire soient utilisés pour l'étude en toute confidentialité (voir formulaire de consentement éclairé).



Quand et comment se déroule cette participation ?

Avant de t'inscrire, demande d'abord l'autorisation à tes parents. Ils devront remplir un formulaire d'inscription et recevront un message de confirmation une fois que ton inscription sera bien prise en compte.

Informations pour les participants 12-14 ans

Quand la période d'inscription sera terminée, notre équipe choisira les participants pour s'assurer que l'étude représente bien les habitants de la région : autant de filles que de garçons, de différents âges et de différentes communes. Tes parents recevront un e-mail pour leur dire si tu as été sélectionné ou non.

Si tu es choisi, tu seras invité à venir faire une prise de sang. Avec tes parents, tu pourras choisir le jour et l'heure qui vous conviennent le mieux.

Avant la prise de sang, tu devras remplir un questionnaire en ligne avec l'aide de tes parents (au plus tard la veille du rendez-vous). Ce questionnaire pose des questions sur tes habitudes, ton alimentation, ta maison et ta santé, etc.. Cela prend environ 30 minutes. Toutes tes réponses resteront confidentielles et anonymes.

Si tu as des questions, notre équipe est là pour y répondre (tu trouveras nos coordonnées plus bas). Lors de ton rendez-vous, tu pourras aussi poser toutes les questions que tu veux avant de décider si tu veux vraiment participer.

Une fois ta prise de sang faite, l'échantillon sera codé (anonymisé) puis envoyé en laboratoire pour analyse. Quand nous aurons reçu tous les résultats des analyses et des questionnaires, nous pourrons faire une analyse complète.

Si tu le souhaites, tu peux demander à recevoir tes résultats personnels. Cette option te sera proposée dans le formulaire de consentement.

Que dois-je faire si je souhaite participer ?

Si tu souhaites participer, il faut demander à tes parents de compléter le formulaire d'inscription en ligne disponible à cette adresse : <https://bmh-pfas-zone-type1.issep.be/> ou via ce QR code



Si tes parents rencontrent un problème pour t'inscrire, ils peuvent nous contacter au 04 229 83 83 ou par mail à l'adresse biomonitoring@issep.be

Les inscriptions sont possibles jusqu'au 21 avril 2025.

Que se passe-t-il après mon inscription en ligne ?

On va envoyer un mail à tes parents pour leur confirmer que tu participes à l'étude, vers la fin avril ou début mai 2025.

Pour pouvoir participer, il faut que tu remplisses deux conditions : vivre dans la zone étudiée et avoir entre 12 et 59 ans. Si tu ne remplis pas les conditions ou si on a déjà assez de participants, tes parents seront informés.

Comme tu es mineur, tes parents ou ton tuteur doivent donner leur accord écrit pour que tu participes. Ils doivent aussi être disponibles par téléphone pour comprendre les détails de l'étude.

Tes parents devront lire et signer un document de consentement pour dire qu'ils acceptent que tu participes à toutes les étapes de l'étude, comme : répondre à un questionnaire, faire un prélèvement de sang, et stocker l'échantillon dans un endroit sécurisé.

Si tu es sélectionné, tes parents recevront un lien et un code par mail pour remplir le questionnaire en ligne avec toi, au plus tard la veille de la prise de sang. On leur enverra aussi un lien pour choisir le meilleur moment pour faire le prélèvement, généralement près de chez vous.

Le jour de la prise de sang, tu devras confirmer que tu veux toujours participer et signer avec tes parents le document de consentement. Vous aurez le temps de lire ce document, et on sera là pour répondre à toutes vos questions.

Comment te préparer à la visite ?

Aucune préparation spéciale n'est nécessaire pour la prise de sang. Tu peux avoir manger avant la prise de sang.

Comme indiqué plus haut, il faudra remplir le questionnaire en ligne au plus tard la veille de ton rendez-vous. Celui-ci dure environ 30 minutes.

Les séances de prises de sang auront lieu au printemps-été 2025. Les dates seront fixées selon les disponibilités d'une salle dans la commune ou une commune proche.

Que devient ton échantillon de sang, tes données et tes résultats ?

Ton échantillon et tes données ne seront utilisés que si tu es d'accord et d'une manière qui protège ta vie privée, en suivant les règles européennes sur la protection des données (RGPD) et les lois locales. Quand les résultats de l'étude seront publiés, personne ne pourra savoir que c'est toi qui y as participé.

On te donnera un code unique, fait de lettres et de chiffres, que personne ne pourra comprendre. Ce code remplacera toutes tes informations personnelles (comme ton nom et ton adresse) pour protéger ta vie privée. Seuls les responsables de l'étude sauront comment te retrouver grâce à ce code.

Ton échantillon de sang sera envoyé dans un laboratoire pour être analysé. Après l'analyse, il sera gardé pendant 20 ans dans un lieu sûr, la Biothèque Hospitalo-Universitaire de Liège, pour être utilisé dans de futures études sur les produits chimiques, mais uniquement si elles sont approuvées par un comité d'éthique. Les données recueillies de tous les participants, y compris les tiennes, seront utilisées pour la recherche et pourraient être combinées avec d'autres informations provenant de différentes sources.

Les résultats de l'étude seront envoyés aux politiciens (locaux, nationaux et européens) pour les aider à prendre des décisions sur la manière de gérer les produits chimiques et protéger la santé de tous. Ils seront aussi partagés avec d'autres personnes intéressées, comme le public, les scientifiques et d'autres groupes.

Comment puis-je connaître mes résultats de l'étude ?

Si tu as dit dans le formulaire que tu veux recevoir tes résultats personnels, les responsables de l'étude (ISSEP) informeront tes parents quand ils seront prêts. Il y aura un système sécurisé pour que seuls tes parents puissent les voir. En plus, tes parents seront aussi au courant des résultats globaux de l'étude. Ces résultats seront publiés dans un rapport et pourront être consultés par tout le monde sur le site de l'ISSEP (www.issep.be/biomonitoring).

Qui a approuvé notre étude ?

La présente étude a été examinée et approuvée par le Conseil Scientifique Indépendant d'experts PFAS (mis en place le 22 novembre 2023) et le Comité d'Éthique Hospitalo-Facultaire Universitaire de Liège. Leurs avis ne doivent pas être considérés comme une incitation à participer à l'étude.

Comment ma vie privée sera-t-elle protégée ?

Tes informations personnelles sont bien protégées ! Elles respectent les règles européennes et belges sur la protection des données (loi du 27 avril 2016).

L'équipe qui travaille sur ce projet à l'ISSEP s'assure que tes données ne soient ni perdues, ni utilisées sans permission, ni modifiées ou partagées de manière abusive.

Pour garantir ta confidentialité, ton nom sera remplacé par un code, et les informations qui pourraient t'identifier (comme ton nom ou ton adresse) seront gardées séparément et protégées. Personne ne pourra faire le lien entre toi et tes données sans des informations supplémentaires.

Les rapports de l'étude ne mentionneront jamais ton nom, et personne en dehors du projet ne pourra voir tes résultats personnels, sauf si tu donnes ton accord.

Pourquoi avez-vous besoin de mon consentement éclairé écrit et signé ?

Ton consentement éclairé écrit et signé par toi et tes parents confirme que tu te portes volontaire pour participer à l'étude après avoir compris ce qui t'est demandé et quels sont tes droits. Tu as notamment le droit de retirer ta participation à tout moment sans avoir besoin de donner de justification et sans aucune conséquence. Tu confirmes également que nous pourrions te contacter ultérieurement pour t'informer de tes résultats personnels ou à des fins historiques, statistiques ou scientifiques.

Y a-t-il des risques si je participe à l'étude de biomonitoring spécifique aux PFAS ?

Il est possible que certains participants ressentent un petit inconfort lors de la prise de sang. Mais ne t'inquiète pas, ce sera fait par des professionnels de la santé expérimentés et bien formés.

Si jamais un problème survient à cause de ta participation à l'étude, une assurance te couvrira entièrement, et tu n'auras rien à payer.

Le risque résultant de cette expérimentation est couvert conformément à l'article 29 de la loi belge du 7 mai 2004 relative aux expérimentations sur la personne humaine qui impose au promoteur d'assumer, même sans faute, la responsabilité du dommage causé au participant ou à ses ayants droit, dommage lié de manière directe ou indirecte à l'expérimentation. Le promoteur (l'ISSEP) a contracté une assurance couvrant cette responsabilité.

Que faire si j'ai des inquiétudes alors que je participe à l'étude ?

Ton bien-être est notre priorité ! Nous ferons tout pour que tu sois à l'aise et en sécurité pendant l'étude. Si quelque chose t'inquiète lors de ton rendez-vous, parle-en avec notre équipe. Tu peux aussi contacter un responsable par mail ou téléphone (les coordonnées sont à la fin du document).

Tu as le droit de quitter l'étude à tout moment, sans devoir donner d'explication.

Si jamais tu veux faire une réclamation sur l'étude, tu peux contacter le DPO (responsable de la protection des données) à l'adresse dpo@issep.be. Il est indépendant et veille à ce que tout se passe correctement.

Si tu es stressé à cause des PFAS (des substances présentes dans l'environnement), tu peux appeler le 1718 (tape 5). Un psychologue pourra t'écouter et t'offrir un premier soutien gratuit.

Qu'est-ce qui se passe si je dis oui, mais que je change d'avis plus tard ?

Tu es libre de te retirer de l'étude à tout moment, sans aucune conséquence en envoyant un mail à biomonitoring@issep.be (voir coordonnées ci-après). Nous t'expliquerons la procédure à suivre.

A qui puis-je m'adresser si j'ai des questions ?

Pour de plus amples informations avant, pendant ou après l'étude, tu peux nous contacter :

L'équipe biomonitoring ISSEP

ISSEP, Cellule Environnement-Santé, 200 Rue du Chéra, 4000 Liège

Tél. 04/229.83.83

Email : biomonitoring@issep.be - Web : www.issep.be/biomonitoring

Merci de ton temps et de ton attention